



SUPERCAP®

The Next Generation Slab®

Garantie de 25 ans sur les systèmes Laticrete (Canada et États-Unis) offerte par LATICRETE International, Inc., fabricant de produits de pose de carrelage et de pierre

GARANTIE LIMITÉE

Sous réserve des conditions et des limites établies ci-dessous, LATICRETE SUPERCAP, LLC garantit que les produits énumérés dans le Tableau n° 1 ci-dessous sont exempts de tout défaut de fabrication et, dans des conditions normales d'utilisation, résisteront à la désagrégation et à la détérioration pendant une période de vingt-cinq (25) ans à compter de la date d'achat, pourvu que ces produits soient posés conformément aux instructions écrites de LATICRETE SUPERCAP, LLC et aux directives standard de l'industrie. Pour que cette garantie limitée soit applicable, l'ouvrage comprenant la pose doit être réalisé avec les produits indiqués pour chaque application (voir le tableau). Se reporter aux fiches techniques individuelles pour connaître le mode d'emploi spécifique à chaque produit.

Chart 1 Applications intérieures uniquement

APPLICATION	PRODUITS
Sous-couche	LATICRETE® SUPERCAP® SC500 LATICRETE SUPERCAP Primer Plus LATICRETE SUPERCAP SC500 Plus LATICRETE SUPERCAP SC500 LW
Réduction de vapeur	Entredoublure perméable à la vapeur d'eau LATICRETE SUPERCAP™

De plus, pour que cette garantie limitée soit applicable, l'ouvrage comprenant la pose doit être réalisé avec les produits fabriqués par LATICRETE International, Inc., comme suit :

APPLICATION	PRODUITS
Étanchéité/ antifracture	HYDRO BAN® Membrane d'étanchéité 9235 Mortier à joint étanche LATAPOXY®
Contrôle acoustique/ antifracture	Adhésif pour contrôle acoustique et fissures 125 Tapis isolant pour contrôle acoustique et fissures 170
Méthode à lit mince	254 Platine (version standard ou rapide) 255 MULTIMAX™ Brevet d'invention américain n° : 6784229 (et autres brevets) Adhésif LATAPOXY 300
Jointolement	Coulis supérieur SPECTRALOCK® PRO (applications non industrielles) Brevet d'invention américain n° : 6881768 (et autres brevets) Coulis SPECTRALOCK PRO (applications non industrielles) Brevet d'invention américain n° : 6881768 (et autres brevets) SPECTRALOCK 2000 IG Coulis PERMACOLOR® PERMACOLOR Select Brevet d'invention américain n° : 6784229 (et autres brevets)
Produits de scellement†	LATASIL™ Apprêt LATASIL 9118

† La norme EJ171 du Tile Council of North America exige l'emploi d'un produit d'étanchéité flexible adapté sur les joints de dilatation, les gorges, les coins, les changements de plan et autres raccords ou partout où le carrelage ou la pierre est juxtaposé(e) à des matériaux différents ou à des surfaces de retenue.

AVERTISSEMENT

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST OFFERTE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS AUCUNE GARANTIE BASÉE SUR DES ÉCHANTILLONS OU DES DÉCLARATIONS VERBALES, QUI SERA ACCORDÉE EN DEHORS DE CELLE STIPULÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXCLUES.

RECOURS EXCLUSIF

L'unique et exclusif recours en cas de violation de la présente garantie limitée consiste à faire remplacer seulement la partie de l'ouvrage en cause, laquelle s'est avérée défectueuse**. LATICRETE SUPERCAP, LLC s'engage à payer le remplacement de ses propres produits et des matériaux de finition, ainsi que la main-d'œuvre nécessaire pour effectuer le remplacement, mais LATICRETE SUPERCAP, LLC rejette tout paiement excédentaire, calculé en fonction du

nombre de pieds carrés (mètres carrés), pour couvrir le remplacement autre que le prix d'achat initial de la partie d'ouvrage à remplacer. LATICRETE rejette le paiement pour le remplacement de toute partie d'ouvrage qui ne s'est pas avérée défectueuse.

Dans l'éventualité où le recours exclusif et unique mentionné ci-dessus n'atteint pas son but essentiel, la responsabilité de LATICRETE se limite à la valeur monétaire, calculée en fonction du nombre de pieds carrés (mètres carrés), du prix d'achat d'origine de la partie d'ouvrage à remplacer.

**REMARQUE : L'efflorescence est un phénomène normal dans le cas des mortiers de ciment et ne constitue pas une défectuosité.

EXCLUSIONS

LATICRETE SUPERCAP, LLC ne saurait être tenue responsable de l'exécution des travaux de main-d'œuvre non conformes aux instructions de LATICRETE SUPERCAP, LLC et aux directives standard de l'industrie. Les fissures causées par des mouvements structurels, des flexions excessives ou d'autres défauts au niveau du support ne sont pas couvertes.

LATICRETE SUPERCAP, LLC N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES-INTÉRÊTS ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS – Y COMPRIS DE TOUT MANQUE À GAGNER DUS À DES RETARDS – ENCOURUS PAR L'ACHETEUR OU DES TIERCES.

NON-CESSION

La présente garantie limitée n'est ni transférable ni cessible.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour soumettre une réclamation dans le cadre de la présente garantie limitée, LATICRETE SUPERCAP, LLC doit être notifiée par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE SUPERCAP, LLC peut, aux termes de la présente garantie limitée, exiger une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

Adresser la réclamation à :

LATICRETE SUPERCAP LLC
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423, États-Unis
Attn.: Technical Service Department

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour tout renseignement et besoin d'assistance technique, appeler les services techniques de LATICRETE SUPERCAP, LLC :

Numéro sans frais: +1 866 704-2247
Télécopieur: +1 203 393-1948
Courriel: techsupport@laticretesupercap.com